

COMMUNIQUÉ

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE, ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE, DE BANK OF AFRICA DU MARDI 24 JUIN 2025

L'Assemblée Générale Mixte, Ordinaire et Extraordinaire, de BANK OF AFRICA, s'est valablement tenue, le mardi 24 juin 2025 à 11 heures, au Siège Social -140, Avenue Hassan II Casablanca, sur convocation du Conseil d'Administration présidé par M. Othman Benjelloun. De même, les actionnaires de la Banque ont pu assister à l'Assemblée Générale par voie de visioconférence. Ainsi, les Actionnaires présents et représentés, et ceux ayant voté par formulaire de vote par correspondance, détenaient un total de 177.961.796 actions, représentant 82,5% du capital social et des droits de vote de la Banque.

L'Assemblée Générale Mixte, a adopté à l'unanimité les 8 résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire et les 4 résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire, notamment la distribution d'un dividende brut de 5 DH par action, le renouvellement de mandat d'administrateur de M. Othman BENJELLOUN et de RMA ainsi qu'une augmentation du capital social par incorporation des réserves de 44.955.480 dirhams donnant lieu à une distribution d'actions gratuites.

Les états comptables publiés, préalablement à la tenue de l'Assemblée Générale, dans les journaux d'annonces légales *Le Matin* et *La Nouvelle Tribune*, ont été approuvés par celle-ci et n'ont subi aucun changement.

Le détail des votes est disponible sur le site de la Banque www.ir-bankofafrica.ma